



Le confinement constitue un remède pire que le mal pour la société française

Par [Collectif](#)

Mondialisation.ca, 29 octobre 2020

<http://www.regards.fr>

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

C'est un secret de polichinelle : le reconfinement était envisagé depuis l'été dernier. La stratégie de communication du ministère de la Santé s'est déployée autour de cette perspective depuis plus de deux mois, de façon à le faire accepter par la majorité de la population le jour J. Les médias mainstream lui ont fourni une aide décisive. Ils sont le relais et l'instrument privilégiés de cette communication. Et, force est hélas de constater qu'ils jouent très bien le rôle qui leur a été assigné. S'appuyant mécaniquement sur les chiffres, cette communication consiste à ne s'intéresser qu'aux indicateurs les plus alarmants, en les changeant au fil du temps si celui qu'on utilisait ne permet plus d'envoyer le message espéré. Et si un indicateur a une évolution en dents de scie, la communication se fait uniquement les jours où les chiffres augmentent. Il n'y a qu'un seul message possible.

Avant-hier, 27 octobre, la manipulation a encore opéré. La totalité des médias a titré sur les prétendus 523 morts : « *Du jamais vu depuis le confinement* ». Or ce chiffre était faux. Selon Santé Publique France, il y a eu 292 morts à l'hôpital le 27 octobre, contre 257 la veille (le 26) et 244 (en baisse donc) le 28. Mais l'on ajoute les morts en EHPAD qu'une fois tous les quatre jours en les cumulant. Prétendre compter les morts quotidien ce jour-là revient donc à gonfler artificiellement les chiffres. Et c'est étonnamment ce qui s'est passé la veille de l'allocution annoncée du président de la République, qui a repris à son compte ce chiffre faux. Est-ce un détail ? Non, ce n'est hélas qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

Une deuxième vague prétendue « plus terrible encore que la première »

C'est le président du « Conseil scientifique » (M. Delfraissy) qui le disait il y a quelques jours : arriverait une deuxième vague « *plus forte encore que la première* » et nous serions déjà dans « *une situation critique* ». Ce genre de prédiction catastrophiste constitue une manipulation d'un Conseil qui n'est pas scientifique mais politique. Rien ne permet non plus d'affirmer que, sauf confinement, « *d'ici quelques mois, c'est au moins 400.000 morts supplémentaires à déplorer* », comme l'a pourtant prétendu hier soir le président de la République. Enfin, il est également faux de dire que nous ferions simplement comme tous nos voisins européens. À ce jour, seuls l'Irlande et le Pays de Galles ont reconfiné la totalité de leur population.

Il serait urgent de revenir à la raison. Selon les chiffres de Santé Publique France, sur les près de 15 millions de tests effectués à ce jour, 93% sont négatifs. Et parmi les 7% restant de la population testée positive, plus de 85% ont moins de 60 ans ; il s'agit donc essentiellement de personnes qui ne risquent pas de faire une forme grave de la maladie.

Au final, moins de 1% de la population est donc « à risque » et c'est uniquement elle qu'il faut protéger.

Autre façon de le dire : au cours de la période récente (entre le 1er septembre et le 20 octobre, jour où nous avons fait ce calcul), 7.621.098 personnes ont été testées. Sur cette même période, 38.100 individus ont été hospitalisés (0,5%) et 6.593 ont été admis en réanimation (0,09%) avec un test positif au Covid. En d'autres termes, depuis le 1er septembre, sur cet énorme échantillon de la population de 7,6 millions, la probabilité moyenne pour un individu lambda (sans distinction d'âge ou de comorbidité) de ne pas être hospitalisé est de 99,5% et celle de ne pas être admis en réanimation est de 99,91%. Justifier le reconfinement de 67 millions de Français sur cette base s'appelle un délire.

Hier, le 28 octobre, 3045 personnes étaient en réanimation. Comment parler de saturation lorsque l'on se souvient que, fin août, le ministre de la Santé annonçait 12.000 lits disponibles si besoin (quatre fois plus donc). Où donc sont ces lits ?

On dit alors : « *Oui, mais l'hôpital est submergé par le Covid* ». Manipulation encore, pour trois raisons. D'abord, les tests ayant été généralisés depuis juillet, toute personne entrant à l'hôpital porteuse d'une trace du Covid est comptée comme un « *hospitalisé Covid* » même si elle vient en réalité pour son cancer ou son hypertension. Et c'est la même chose si elle entre en réanimation ou si elle décède. Ensuite, si les chiffres de l'hospitalisation et de la réanimation augmentent bel et bien, cela n'a rien d'exceptionnel : c'est au contraire ce qui se produit chaque année à la même époque (automne-hiver) mais que l'on fait semblant d'avoir oublié. Un Alzheimer généralisé s'est-il emparé de nos politiques et des journalistes ? Faut-il rappeler qu'en janvier 2020, à la veille de la crise du Covid, 1000 médecins dont 600 chefs de service des hôpitaux avaient menacé de démissionner pour dénoncer « *un hôpital public qui se meurt* » ? Enfin, il y avait hier, le 28 octobre, 3045 personnes en réanimation. Comment parler de saturation lorsque l'on se souvient que, fin août, le ministre de la Santé annonçait 12.000 lits disponibles si besoin (quatre fois plus donc). Où donc sont ces lits ?

La vérité est que les gouvernements ne veulent pas investir dans l'hôpital public où l'on maltraite les professionnels et où l'on a perdu près de 70.000 lits en 15 ans lors même que la médecine de ville est saturée et que les services d'urgence voient leur fréquentation augmenter d'année en année. Oui, l'hôpital est en tension mais ce n'est pas fondamentalement à cause du Covid ! C'est essentiellement à cause de la maltraitance politique dont ce service public est l'objet de manière générale depuis plus de 20 ans, et tout particulièrement depuis que les politiques y ont introduit comme partout une politique du chiffre et de la rentabilité inspirée du management des grandes entreprises.

La vie sociale amputée, la démocratie en péril

La vérité est que le confinement (qui sera peut-être prolongé au-delà du 1er décembre) crée bien plus de problèmes qu'il n'en résout. Son bilan mondial n'est associé à aucune réduction mesurable de la mortalité tandis que son principal résultat observable est d'abord de mettre au chômage des centaines de milliers et peut-être demain des millions de personnes, surtout évidemment parmi les plus fragiles (emplois précaires, CDD, intérim, personnes payées à la prestation, saisonniers, etc.), et de menacer de disparition la plupart des petites entreprises, souvent familiales, autres que les commerces de bouche, dont l'activité quotidienne est la seule source de revenu. Gageons que les très grands groupes s'en

satisferont car ils les rachèteront sans doute demain.

Ces mesures de confinement ont ensuite pour effet d'amputer la vie sociale de la plupart des liens sociaux autres que familiaux. Un certain style de vie et de pensée embourgeoisé s'en satisfaisait certes au printemps dernier, chaque enfant ayant sa chambre pour vivre son intimité, son ordinateur pour rester en contact avec l'école et son smartphone avec forfait illimité pour échanger en permanence avec ses amis, les parents faisant du télétravail, sortant chaque jour faire leur footing dans des rues et des espaces verts « où on entendait de nouveau les oiseaux », et se faisant livrer des repas à domicile s'ils avaient la flemme de faire à manger ou la peur d'aller se mêler à la populace dans un supermarché. Mais de quelle proportion de la population cette vie est-elle le quotidien en confinement ? Qui ne voit que le confinement fait exploser les inégalités sociales, les échecs scolaires, les violences intra-familiales, les troubles psychologiques et les renoncements au soin ? Qui ne sait qu'il entraîne déjà dans d'autres pays des soulèvements et des émeutes de la faim ? Et qui comprend que les oiseaux ont bon dos et que ces petits moments de répit procurés par la panique des humains ne sont rien au regard de leur lente extinction ?

Quant à la démocratie, elle est mise sous cloche par l'état d'urgence permanent et le confinement. Qu'est-ce qu'une démocratie sans liberté d'aller et venir, de se réunir et de manifester ? Qu'est-ce qu'une démocratie où il n'y a quasiment plus personne dans les hémicycles des assemblées parlementaires ? Qu'est-ce qu'une démocratie où la justice est paralysée faute de pouvoir audiencier ? Qu'est-ce qu'une démocratie où, finalement, il n'y a plus qu'un pouvoir exécutif ? Qu'est-ce qu'une démocratie où tout ceci s'impose par la peur et la culpabilisation, voire la censure et la mise en accusation de quiconque refuse d'y céder ?

Chacun, en conscience, tirera les conséquences qu'il veut de tous ces dramatiques constats. Nous n'appelons pas à la révolution et nous ne faisons pas de politique partisane. Mais nous voulons dire que nous en avons plus qu'assez qu'on nous demande de nous comporter comme les moutons de Panurge au nom d'un principe de précaution totalement dénaturé et d'interprétations statistiques relevant de la manipulation. Nous réclamons qu'on en finisse avec cette panique sanitaire, qu'on donne aux soignants les moyens de remplir leurs missions de santé publique, qu'on cesse de violenter des pans entiers de la société et qu'on sorte de cet état d'urgence permanent pour bâtir démocratiquement une politique sanitaire consensuelle.

[image en vedette : Artiste : Ender (Instagram : ender.artiste)]

Signataires :

Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS

Laurent Toubiana, chercheur épidémiologiste à l'INSERM, directeur de l'IRSAN

Jean Roudier, professeur de médecine, rhumatologue, directeur de l'unité INSERM UMRs 1097

Paul Touboul, Professeur de cardiologie à l'université Lyon 1

Pierre-Yves Collombat, ancien sénateur du Var, ancien vice-président de la commission des lois

Emmanuel Krivine, chef d'orchestre, directeur honoraire de l'orchestre national de France
Jean-François Toussaint, professeur de physiologie à l'Université de Paris, ancien président des Etats Généraux de la Prévention
Marc Rozenblat, président du syndicat National des médecins du sport-santé
Christian Celdran, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et sociales (DRASS) honoraire
Chantal Brichet-Nivoit, médecin et correspondante de l'Académie d'Ethique à l'Université de Paris
Dominique Eraud, médecin, présidente de la coordination nationale médicale santé environnement
Louis Fouché, médecin anesthésiste, réanimateur hospitalier
Bernard Marsigny, médecin anesthésiste réanimateur hospitalier
Gilles Perrin, médecin anesthésiste réanimateur
Bernard Swynghedauw, biologiste, directeur de recherche émérite à l'INSERM
Gilles Guglielmi, professeur de droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du Centre de Droit public comparé
Éric Desmons, professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord
Alain Wurtz, professeur émérite de Chirurgie Thoracique, Université de Lille
Bernard Dugué, ingénieur des Mines, docteur en pharmacologie, docteur en philosophie
Elizabeth Oster, avocat à la Cour, ancien membre du Conseil National des Barreaux
Arnaud Rey, chercheur en psychologie au CNRS
Mathias Delori, politiste, chargé de recherche CNRS
Alexandra Menant, docteur en biologie, chercheuse au CNRS
Alain Deville, physicien, professeur émérite à l'Université Aix-Marseille
Thierry Oblet, Maître de Conférences en Sociologie, Université de Bordeaux
Éric Plaisance, professeur de sociologie à l'Université Paris Descartes
Thierry Flaget, Conseiller principal d'éducation
Marc Cognard, professeur de biologie et physique-chimie en lycée
Malick Abubakr Hamid Diallo, journaliste
Virginie Bauer, journaliste-enseignante
Cesare Mattina, enseignant/chercheur à Aix-Marseille Université
Nathalie Chapon, Enseignante et Chercheuse à Aix-Marseille Université
Elise Carpentier, professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille
Marc Roux, professeur Honoraire de Zootechnie
Pascale Gillot, Maître de conférences en philosophie, Université de Tours
Charalambos Apostolidis, Professeur de droit international à l'Université de Bourgogne
Didier Blanc, Professeur de droit public à l'Université de Toulouse
Christophe Leroy, Biologiste, Docteur en Biologie Moléculaire et Cellulaire
Dominique Domergue Anguis, gynécologue
Evelyne Fargin, professeur de chimie à l'Université de Bordeaux
David Lepoutre, professeur de sociologie, Université de Paris Nanterre
Isabelle Vinatier, professeur émérite de sciences de l'éducation à l'Université de Nantes
Marie Touzet Cortina, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux
Rose-Marie Castello, médecin du Travail
Sroussi Hubert, médecin généraliste (Montbéliard)
Cécile Bourdais, maîtresse de Conférences en Psychologie à l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis
Marie Estripeaut-Bourjac, professeur Émérite à l'Université de Bordeaux
Rémy Marchal, professeur des universités à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
Marie-Laure Cadart, médecin et anthropologue
Jean-Jacques Vallotton, médecin généraliste (39)

Florence Lair, radiologue libérale, Blois
Nassim Moussi, Architecte
Jean-Christophe Besset, Réalisateur
Luc Petitnicolas, Responsable R&D - Chargé de cours
Murielle Dellemotte, Médecin du Travail
Monique Lamizet, médecin
Bernard Lamizet, ancien professeur d'université à Sciences Po Lyon
Monique Romagny-Vial, professeur des universités
Jean-Jacques Robin, Juriste ancien directeur d'établissements médico-sociaux
Sébastien Aubert, professeur agrégé de Génie Mécanique, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
Laurence Maury, psychologue (psychologie sociale et cognitive)
Isabelle Aubert, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux
Thierry Gourvénec, pédopsychiatre
Michèle Leclerc-Olive, chercheuse retraitée CNRS-EHESS
Hélène Banoun, pharmacien biologiste, Docteur ès-sciences pharmaceutiques
Pierre Grenet, écrivain
André Cayol, enseignant chercheur retraité de l'Université de Compiègne Sorbonne
Shanti Rouvier, Docteure en Psychologie Clinique et Psychopathologie
Jean-Michel de Chaisemartin, psychiatre des Hôpitaux Honoraire
Gilles Mottet, enseignant artistique compositeur
Marta Barreda, Médecin généraliste, spécialiste en Santé Publique
Camille Allaria, Sociologue, chercheuse associée au CNRS
Pierre Duchesne, Psychanalyste
Michel Angles, médecin généraliste (12)
Daniel Robinson, médecin généraliste (Ecully)
Jean-Pierre Eudier, Chirurgien-Dentiste
Christian Perronne, médecin infectiologue
Christine Claude-Maysonnade, avocate (Tarbes)
Eugenia Lamas, chercheuse en éthique, INSERM
Hervé Joly, directeur de recherche CNRS, Lyon
Sylvie Laval, psychiatre
Daniel Chollet, médecin pneumologue
Brigitte Agostini, infirmière libérale, Propriano
David Esfandi, psychiatre-addictologue, Bordeaux
Thiou Sandrine, médecin généraliste à Besançon
Ariane Bourgeois, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Emmanuelle Lemonnier, médecin généraliste, Villenave d'Ornon
Jean-Jacques Coulon, médecin généraliste Bourges
Frédéric Monier, Professeur d'histoire contemporaine, Avignon Université
Marc Richevaux, magistrat, maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale
Jean-François Lesgards, biochimiste, chercheur au CNRS
Brigitte Weiss, Médecin généraliste
Laura Giusti, Médecin psychiatre
Mylène Weill, biologiste, directrice de recherche au CNRS
Eric Bouvier, pharmacien
Bernard Cornut, polytechnicien
Sophie Tasker, Traducteur et Expert Judiciaire
Mohamed Zelmat, biologiste médical
Dominique Jaulmes, médecin retraitée, ancien PHTP AP-HP

Anne Marie Begue-Simon, ancien maître de conférences des Universités en sciences humaines, ancien médecin et expert honoraire près des Tribunaux
Tanguy Martinelli, médecin généraliste à Issigeac (Dordogne)
Frédéric Hasselmann, professeur de musique, chef d'entreprise, responsable d'association
Jean-Pierre Grouzard, retraité des Industries Electriques et Gazières
Caroline Mecary, Avocate aux barreaux de Paris et du Québec, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre
Bernard Banoun, Professeur de littérature allemande, Sorbonne Université, Faculté des Lettres
Hugues Debotte, Conseiller en droit
Sendegul Aras, avocat au barreau de Strasbourg, Membre du Conseil de l'Ordre
Amandine Thomasset, psychiatre, praticien hospitalier
Lisbeth Girard Claudon, Médecin généraliste
Benoît Rousseau, juge des libertés et de la détention (Cayenne)
Cécile Fortanier, docteur en Économie de la Santé, Cadre Hospitalier
Delphine Rive, médecin généraliste (Rezé)
Claude Gautier, professeur de philosophie, École Normale Supérieure de Lyon
Nathalie Caradot, médecin généraliste
Michel Soussaline, chirurgien AIHP- ACCAHP
Nicolas Sembel, professeur de sociologie à Aix-Marseille Université
Roland Pfefferkorn, professeur émérite de sociologie à l'Université de Strasbourg
Maryse Esterle, sociologue, enseignante-chercheuse honoraire de l'université d'Artois
Lucie Juvet Legrand, Maîtresse de Conférences en Socio-Anthropologie
Caroline Petit, chercheuse au CNRS, USR 3608
Pascal Lardellier, Professeur de sciences de la communication à l'Université de Bourgogne
Aurélia Vessièrre, Chercheur en maladies infectieuses
Nathalie Bauer, écrivain, traductrice littéraire
Marie-José Minassian, philosophe
Fausto Lanzeroti, Ostéopathe D.O.
Jean-Marc Le Gars, Avocat au Barreau de Nice
Michel Deshaies, Professeur de Géographie, Université de Lorraine
Thierry Orsiere, Ph D HDR, Ingénieur de Recherche en Toxicologie Génétique à Aix Marseille Université
Jean-Luc Viaux, professeur émérite de psychologie à l'Université de Rouen
Jacques Bouaud, chercheur en informatique médicale
Jean-Michel Crabbé, médecin généraliste (Besançon)
Patrick Bellier, Pneumologue
Isabell Erhardt, médecin généraliste
Franklin Joulie, Chirurgie Gynéco-Obst (Nantes)
Pascal Sacré, Anesthésiste-réanimateur
Pierre-Olivier Weiss, Attache temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université des Antilles
Aurélien Dyjak, docteur en sociologie, formateur
Pascal Pannetier, Chef d'entreprise
Jean-Luc Stanek, Santé Navale et chirurgien-dentiste
Jeanine Jemet, médecin généraliste
Rosa Gutierrez Silva-Lenud, infirmière, diplômée en Santé publique
Claude Amzallag, musicien
Bénédicte Helfer, Expert Science de Régulation
Nicole Foulquier, Avocat (Beziers)

Claude Murtaza, médecin généraliste
François Gastaud, Chirurgien orthopédiste
Amélie Castellanet, historienne de l'art
Sara Melki, Ouvrière agricole
Léna Barbancey, infirmière
Vincent Pavan, maître de conférences en mathématiques, Aix-Marseille Université
Eve Martin, psychologue de l'Education nationale
Nicolas Védrines, kinésithérapeute diplômé en ingénierie
Gérard Ostermann, Professeur de Thérapeutique, Médecine Interne, Psychothérapeute
Michel Boudet, Médecin généraliste
Anne-Elisabeth Migeon, Diététicienne/Nutritionniste
félix giloux, critique d'art
Béatrice Adam, Kinésithérapeute
Maylis Ferry, post-doctorante en science politique au Centre Émile Durkheim
Justine Schaal, infirmière diplômée d'Etat
Idriss Abiola, infirmier anesthésiste, Paris
Pierre Sonigo, directeur de recherche et développement
Rik Verhellen, médecin généraliste
Paul Rocchietta, directeur financier
Pierre Concialdi, chercheur en science sociales
Laurent Lederer, comédien
Alain Le Hyaric, Médecin de Santé publique, Paris
Koryna Socha médecin, PH, docteur en sciences médicales
Jean Baptiste Mouzet, praticien hospitalier gériatre, Maine-et-Loire
Gérard Le Roux, médecin généraliste retraité
Jean Jacques Gandini, Avocat honoraire, Montpellier
Marie Monguet, psychologue clinicienne
Jean-Marc Rehby, médecin généraliste (Lille)
François de Chabalière, psychiatre, épidémiologiste
Cynthia Galand, infirmière diplômée d'état
Christine Pavon, professeure des écoles
Sophie Helayel, Accompagnante d'élève en situation de handicap (AESH)
Jérôme Reynier, Docteur en psychologie sociale
Arthur Roncetto, bibliothécaire
André-Pierre Bouillet, médecin généraliste (Talant)
Jean-Dominique Michel, socio-anthropologue
Maryse Pechevis, Avocat à la Cour (Montpellier)
Nadège Pandraud, enseignant-chercheur à Aix-Marseille Université
Didier Delaitre, médecin légiste, Le Bourget
Peter El Baze, médecin Ancien attaché des Hôpitaux du CHU de Nice
Heike Freire, philosophe et psychologue, spécialiste de la Pédagogie Verte
Christian Castellanet, Agro-écologue
Dominique Leiber, médecin généraliste
Margot Mottet-Caisson, étudiante à l'Université
Pascal Roman, Professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse à l'Université de Lausanne
Gaël Raimond, étudiant infirmier
Joo Zimmermann, Ingénieur Agronome, chargée d'accompagnement
Maxime Langevin, doctorant en mathématiques appliquées
Hélène Chollet, Docteur en médecine

Béatrice Petit, médecin généraliste
Raphaël Sendrez, masseur-kinésithérapeute et ostéopathe
Nicole Chaudière, pharmacienne
Karim Souanef, maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille
Vincent Manns, médecin généraliste acupuncteur
Martine Mérour, pneumologue
Myriam Balsat, médecin généraliste
Yves-Marie Mattheyses, Infirmier Anesthésiste
Anne Atlan, Directrice de Recherches au CNRS, Généticienne des populations et Sociologue
Caroline Mouzet-Heaulme, Médecin généraliste
Christophe Sgro, avocat, barreau de Nancy
Eliana Carrasco-Rahal, traductrice, autrice
Gilles Moulard, chauffeur-livreur
Adèle André, Juriste
Dominique Bouvier, pharmacienne
Marie-Louise Chaix, micro-entrepreneur
Ralph Lévy, Étio-pathe
Nicole Roattino, pharmacienne Praticien Hospitalier
Chantal Hecq, retraitée
Evelyne Jaumary-Lapeyre, avocat, docteur en Science Politique
Sybille Burtin-Philibert, Médecin spécialiste de Santé Publique
Laurent Durinck, médecin anesthésiste
Véronique Ahari, édecin nutritionniste
Nathalie George, médecin du travail et épidémiologiste
Frédéric Schnee, médecin gériatre coordonnateur en Ehpad
Dominique Crozat, professeur de géographie à l'Université Paul Valéry Montpellier 3
Thierry Medynski, médecin généraliste
Teddy Francisot, Avocat à Montpellier
Blanche Magarinos-Rey, avocate au Barreau de Paris
André Bonnet, avocat au barreau de Marseille
Hélène Palma, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille
Jean Luc Wabant, avocat
Guy Chapouillié, Professeur Emérite à l'ENSAV de Toulouse
Évelyne Gandais, Dermatologue
Nicole Karsenti, Médecin généraliste
Fabien Giboudot, médecin généraliste (39)
Gwennola Nouet Berthelot, docteur en médecine (49)
Édith Delbreil, avocate au barreau d'Avignon
Serge Rader, Pharmacien, Paris
Valérie Giraud, Sage-femme sexologue
Emmanuel Sarrazin, médecin généraliste
Frédéric Barbe, maître de conférences associé à l'École d'Architecture de Nantes
Jean Louis Pasquier, formateur pour adultes et praticien en cohérence cardio-respiratoire
Christine Pasquier, formatrice, coach et praticienne en cohérence cardio-respiratoire
Franck Enjolras, psychiatre et anthropologue
Anne Catherine Martin, médecin généraliste
Paul-André Bellot, chirurgien dentiste
Francine Barouch, médecin Homéopathe (Nice)
Catherine Delmas, médecin généraliste, Toulouse
Jean Emsallem, médecin angéiologue

Morgane Miègeville, cadre de santé
Jean-Philippe Golly, informaticien
Patricia Melot, médecin généraliste
Christophe Lemardelé, docteur en histoire des religions, chercheur associé au CNRS
François Le Gall, musicien
Sylvie Huitorel, infirmière libérale (56)
Marc Arer, médecin généraliste (Saint-Etienne)
Philippe Bos, anesthésiste-réanimateur retraité
Aline Hubert, hydrogéologue
James Masy, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2
Benoit Marpeau, maître de conférences en histoire, université de Caen-Normandie
Anne-Gabrielle Mottier, orthophoniste
Lidia Wacheux, aide-soignante
Laurent Toussaint, Conseiller en Investissements Financiers, Professeur à Montpellier Business School
Bénédicte Dassonville, médecin généraliste
Sylvie Imbert, informaticienne
Elsa Ronchi, Cheffe de projet Développement Social Urbain
Christophe Dargere, sociologue, chercheur associé au Centre Max Weber
Tamara Baron, psychologue
Dominique Géraud-Coulon, médecin rééducateur (Gap)
Pierre Maugeais, médecin généraliste (30)
Françoise Giorgetti-D'Esclercs, médecin Oto-rhino-laryngologiste, CHU Marseille
Manuel Zacklad, professeur en Sciences de l'Information et de la Communication au CNAM
Paul Report, retraité, ancien magistrat des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel
Marianne Bordenave-Jacquemin, maître de conférences en physiologie végétale, Sorbonne-Université

La source originale de cet article est <http://www.regards.fr>
Copyright © Collectif, <http://www.regards.fr>, 2020

Articles Par : [Collectif](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca